



Informations sur Un plan d'action pour le changement

Un plan d'action pour le changement (A Blueprint for Change) est un plan visant à améliorer les bâtiments de l'Office du logement de la Ville de New York (NYC Housing Authority, NYCHA) et à protéger les droits de leurs résidents.

Est-ce que le plan d'action pour le changement...



Investira de nouveaux fonds dans les structures du NYCHA ?	Oui !	Le NYCHA investit de 18 à 25 milliards USD dans 110 000 appartements pour résoudre les problèmes de moisissure, plomb, chauffage, ascenseurs, animaux nuisibles, déchets, et bien plus encore.
Maintiendra la nature publique des logements sociaux ?	Oui !	Le NYCHA reste un service public à 100 %. Le NYCHA continue d'être propriétaire de son terrain et de ses bâtiments, et le personnel du NYCHA continue de gérer et d'entretenir les propriétés. Une nouvelle agence publique affiliée au NYCHA – le Trust de préservation du logement public de la Ville de New York (NYC Public Housing Preservation Trust) – supervise les travaux de construction et le financement des propriétés.
Protégera les droits des résidents et les prix abordables de façon permanente ?	Oui !	Les résidents gardent l'ensemble de leurs droits et protections de façon permanente , y compris ceux concernant les organisations de résidents, le renouvellement automatique du bail, la succession, et tous les droits en vertu de la Section 964 du Code des règlements fédéraux (CFR) 24. Le plafond du loyer reste à 30 % du revenu du foyer.
Veillera au financement régulier des logements publics ?	Oui !	Le NYCHA transfère les projets de développement du financement de Section 9 du département du Logement et du Développement urbain (HUD) au financement plus stable, axé sur les projets, de Section 8 du HUD, ce qui permettra au NYCHA de lever des fonds pour les réparations et d'accéder au financement précieux des bons de protection des locataires du HUD.
Créera des emplois décents pour les résidents ?	Oui !	Les investissements dans les bâtiments créent des emplois et formations pour les résidents par le biais des exigences renforcées de la Section 3.
Empêchera le déplacement permanent des résidents ?	Oui !	Aucun résident ne sera déplacé.
Rénovera chaque bâtiment du NYCHA ?	Oui !	Lorsqu'il sera combiné au programme distinct Engagement ensemble envers des prix abordables permanents (PACT), le NYCHA aura un plan exhaustif des réparations pour chaque bâtiment.
Investira dans la santé des résidents ?	Oui !	Les rénovations répondront aux besoins essentiels, y compris en ce qui concerne les cuisines, salles de bain, chaudières, ascenseurs, systèmes de ventilation, façades et portes d'entrée haute sécurité, et créeront des logements plus sains pour les résidents.

Vous pouvez obtenir plus d'informations, y compris sur les assemblées virtuelles sur le plan à venir, à on.nyc.gov/blueprintforchange.